



# Châtaignier

**N°10**  
**10/09/2020**



### Animateur filière

Raphaël RAPP  
Chambre régionale  
d'agriculture  
Nouvelle-Aquitaine  
[raphael.rapp@na.chambagri.fr](mailto:raphael.rapp@na.chambagri.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Grand Sud-Ouest  
Châtaignier N°X  
du JJ/MM/2020 »



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

- Début de récolte estimée autour du 10 septembre (Bétizac en Sud-Dordogne), soit de 5 à 10 jours plus tôt qu'en 2019.
- **Carpocapse de la châtaigne (*Cydia splendana*)** : Le vol s'intensifie à nouveau. Risque maximal de pontes et d'éclosions.



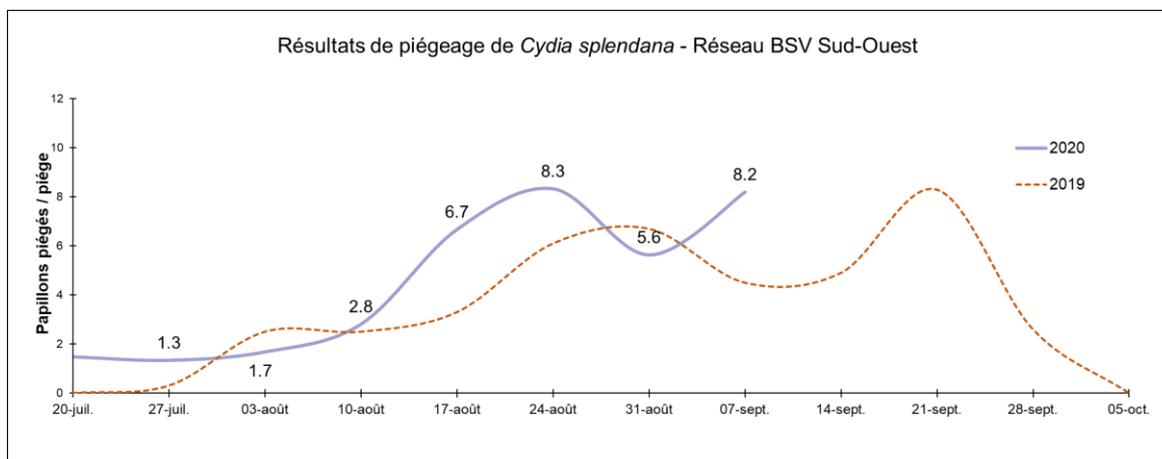
- **Tordeuse de la châtaigne (*Pammene fasciana*)** : Vous pouvez observer (couper) un échantillon de vos fruits pour estimer la présence de cette espèce à la récolte. N'hésitez pas à nous remonter vos observations !
- **Pourritures des châtaignes** : Sur la base des données bibliographiques et des conditions climatiques de l'année (période de floraison pluvieuse, forte chaleur sur le mois d'août), le risque d'expression de *Gnomoniopsis* serait élevé.

## • Carpacse de la châtaigne (*Cydia splendana*)

### Observations du réseau

Cette semaine, **il a été piégé des carpacses de la châtaigne sur 100 % des parcelles** observées, amenant à une **moyenne de 8,2 papillons/piège**.

Le début du vol et l'apparition des pics ont été *relativement* précoces cette année.



- **Tordeuse de la châtaigne (*Pammene fasciana*)**

Autre papillon attaquant la châtaigne et au vol plus précoce que le carpocapse (juin à août). Elle provoque notamment des chutes de bogues précoces.

Depuis quelques années, dans le Sud-Ouest, ses larves sont régulièrement observées sur fruits.

Durant la récolte, **vous pouvez observer vos fruits pour noter la présence de cette espèce.** N'hésitez pas à nous remonter vos observations.

La larve se différencie facilement de celle du carpocapse de la châtaigne :

**Elle présente de nombreux points noirs tout le long du corps**

Larve de *Pammene fasciana*

(crédit photo : T. M. Gilligan & M. E. Epstein, TortAI  
(<http://idtools.org/id/leps/tortai/>))



Larve de *Cydia splendana*

(crédit photo : Gyorgy Csoka, Hungary Forest Research Institute, Bugwood.org  
(<http://idtools.org/id/leps/tortai/>))

### Prophylaxie : attention à la récolte !!

**Pour limiter les risques de développement de pourritures des fruits (*Gnomoniopsis ...*), il est donc important :**

- **De récolter les fruits au plus vite après leur chute**, si possible chaque jour, pour limiter les infections par des microorganismes pathogènes et empêcher la migration des larves de carpocapse dans le sol (= > rupture du cycle, potentiellement moins d'adultes en 2021)
- **De les placer directement au froid** afin d'éviter l'échauffement en palox, et les risques liés de fermentation ou de développements fongiques.

**Bon début de récolte à tous !**  
**Prochain BSV Châtaigne GSO : fin septembre**

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Châtaignier sont les suivantes :**

Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, Fredon N-A, Chambres départementales d'agriculture de la Dordogne, de la Corrèze et du Lot, SCA SOCAVE, Périgourdine, Invenio, Valcausse et les agriculteurs observateurs

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*